AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -7-9-67 689309

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL ~~15 F.~~ 25 Frs

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 84 DE SEPTEMBRE 1967

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES -

Dans les vergers situés au Nord du Mans et de Laval.

Le deuxième vol a été faible ou inexistant, il est donc inutile d'intervenir contre ce parasite.

Dans les vergers situés au Sud du Mans et de Laval.

L'activité du Carpocapse a été faible, cependant des pontes arrivent à éclosion, il y a donc lieu d'effectuer le dernier traitement contre ce parasite dès réception de cette note.

TAVELURES ET AFFECTIONS DE CONSERVATION -

Dans les vergers où le traitement Carpocapse est conseillé, profiter de cette application pour ajouter un fongicide à la bouillie. Ailleurs effectuer une pulvérisation fongicide.

POMMES DE TERRE

MILDIOU -

Effectuer le défanage sur les variétés tardives.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:

J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 7 SEPTEMBRE 1967 - 900 exemplaires.

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

35